

MERCI DE NE PAS AGRAFER



BLAGNAC SPORTING CLUB ATHLÉTISME
DOSSIER D'ADHÉSION 2018 - 2019
JEUNE (mineur)

Complexe Sportif Andromède
 Chemin du Ferradou
 31700 Blagnac
 Tel : 05 61 71 60 03
 E-mail: secretariat.bsca@gmail.com
 Site : www.bsc-athle.com

BIENVENUE AU BLAGNAC SPORTING CLUB

Catégories pour la saison 2018-2019 (Le changement de catégorie intervient au 1er novembre 2018)

EA	PO	BE	MI	CA	JU	ESP	SE	MA
Éveil athlé	Poussin	benjamin	Minime	Cadet	Junior	Espoir	Senior	Master
2010-2011-2012	2008-2009	2006-2007	2004-2005	2002-2003	2000-2001	1997 à 1999	1980 à 1996	1979 et avant

QUAND S'INSCRIRE ?

A partir du **mardi 28 aout 2018** aux heures de permanences (voir ci dessous).

Les entraînements reprendront la semaine du 3 septembre 2018. **Attention**, au 1er septembre vous ne serez plus assuré ! Il faut donc prendre/renouveler très vite la licence afin de pouvoir vous entraîner et participer à des compétitions.

COMMENT S'INSCRIRE ?

En retirant son dossier au secrétariat du club ou en le téléchargeant sur le site Internet (www.bsc-athle.com)

Puis, **en déposant le dossier COMPLET au secrétariat** afin qu'il puisse le vérifier et le valider

Aucun dossier déposé dans la boîte aux lettres ne sera pris en compte !

Secrétariat du BSC Athlétisme : Complexe sportif Andromède, Chemin du Ferradou, 31700 Blagnac

Permanences du secrétariat : Les mardis et jeudis de 17H à 19H - les mercredis de 14H à 17H (et le samedi matin de 10H00 à 12H30 au mois de septembre).

PIECES A FOURNIR (Aucun dossier incomplet ne sera accepté)

POUR TOUS

1. La fiche d'adhésion complétée avec soin et signée (**Attention!** il y a une fiche jeunes et une fiche adultes).
2. Un certificat médical ORIGINAL de moins de 6 mois de Non contre indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition (la mention en compétition est obligatoire sauf pour la licence Loisir Santé)
- OU, pour le renouvellement d'une licence, avoir rempli le questionnaire médical envoyé par la FFA par mail Cela vous permet d'utiliser votre ancien certificat médical pendant 3 ans (si vous n'attestez d'aucune contre-indication sur le questionnaire).
3. La fiche d'adhésion complétée avec soin et signée (**Attention!** il y a une fiche jeunes et une fiche adultes).
4. La charte du club signée

POUR LES MINEURS UNIQUEMENT

5. Une photo d'identité collée ou agrafée sur le bulletin d'adhésion
6. La feuille d'autorisations signée

POUR LES LICENCES ATHLE SANTE

7. Le planning des créneaux choisis

POUR TOUTES LES NOUVELLES INSCRIPTIONS

8. La photocopie de la pièce d'identité du licencié (Carte Identité – Passeport ou livret de Famille)

POUR LES MUTATIONS

9. Un dossier complémentaire devra être rempli. **Attention** : la mutation n'est pas automatique. Elle devra être validée par le bureau du club. Se renseigner auprès du secrétariat.

POUR TOUS

10. Le montant de la cotisation annuelle.

Il est possible de régler : Par chèque (à l'ordre du BSC Athlétisme). Un règlement échelonné est possible (en 3 fois) Joindre à l'inscription tous les chèques qui seront encaissés mensuellement - En Espèces - Avec des Chèques vacances ou Coupons sport (Attention 2€ supplémentaires vous seront demandé avec ce moyen de paiement) - Avec le Ticket Sport (se renseigner auprès de la Mairie de Blagnac)

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cours d'année.

Pour les prises en charge des C.E, merci de faire parvenir les documents à remplir au secrétariat au moment de l'inscription et préparer un chèque de caution du montant de la prise en charge.

Tarifs 2018 / 2019 (Le tarif est appliqué à la catégorie dans laquelle l'athlète se trouvera au 1er novembre 2018)

- Le survêtement du club est offert pour toute création de licence.
- Un t-shirt est offert pour le renouvellement de la licence.

	Pour les Blagnacais	Pour les autres
Licences pour jeunes : EA/PO/BE/MI	160,00 €	185,00 €
Licences compétition	170,00 €	195,00 €
Licences Loisir Running	155,00 €	180,00 €
Licences Loisir Santé	175,00 €	190,00 €

Une remise de 10% sera accordée sur la cotisation à partir du deuxième enfant inscrit.

Une remise de 10% sera effectuée pour les étudiants (POST BAC) (sur présentation obligatoire de la carte d'étudiant 2018-2019)



Complexe Sportif Andromède Chemin du Ferradou
31700 Blagnac
Tel : 05 61 71 60 03
E-mail: secretariat.bsca@gmail.com
Site : www.bsc-athle.com

BLAGNAC SPORTING CLUB ATHLÉTISME

FEUILLE D'ADHÉSION 2018 - 2019

JEUNE

Cadre réservé au secrétariat

Catégorie

N° de Licence

Renouvellement

1ere Adhésion

Mutation

Découverte

Compétition

Loisir Running

Loisir Santé

NOM SEXE F M

PRÉNOM DATE DE NAISSANCE

NATIONALITE

TÉLÉPHONE Fixe TÉLÉPHONE Portable

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE



Votre licence vous est transmise par la FFA **uniquement par e-mail**.
Toutes les informations du club (convocations - invitations - etc.) sont envoyées aux licenciés par e-mail.
L'adresse mail valide est donc indispensable!

ADRESSE MAIL

PROFESSION Nom de l'entreprise

PERSONNE(S) A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCES

NOM(S)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
PRÉNOM(S)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
TEL(S) FIXE(S)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
PORTABLE(S)	<input type="text"/>	<input type="text"/>

DATE Le

SIGNATURE du représentant légal
(précédé de la mention « lu et approuvé »)

CADRE RESERVE AU SECRETARIAT

Certificat médical ou Questionnaire médical

Pièce d'identité

Montant de la cotisation

Charte du club

Régulé par CHEQUE ESPECES AUTRE

DOSSIER RECU LE

LICENCE SAISIE LE

REMARQUES :

Autorisations



Complexe Sportif Andromède
 Chemin du Ferradou
 31700 Blagnac
 Tel : 05 61 71 60 03
 E-mail: secretariat.bsca@gmail.com
 Site : www.bsca-athle.com

BLAGNAC SPORTING CLUB ATHLÉTISME

FEUILLE D'AUTORISATIONS

JEUNE

**PARTIES A COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT PAR LE RESPONSABLE LÉGAL
 ATTENTION A BIEN REMPLIR TOUTES LES CASES**

Je soussigné(e)

Père / Mère / Tuteur* (*entourer la bonne mention)

AUTORISATIONS OBLIGATOIRES

1. Autorise mon enfant à être adhérent(e) au BSC Athlétisme au titre de l'année 2018-2019
2. Autorise la prise de photos et leur utilisation pour la communication interne et externe du club

En cas de refus de la famille ou des représentants légaux, en avertir le club. L'athlète devra se signaler au photographe et sortir du champs de visée pour ne pas apparaître sur les clichés).

3. Autorise le responsable du moment du BSC Athlétisme à prendre en cas d'urgence, toutes les mesures nécessaires pour mon enfant, tout examen ou intervention médicale qui serait nécessaire au licencié.
4. Dois m'assurer de la présence d'un responsable du club lorsque je laisse mon enfant au stade et dois le récupérer près des tribunes après l'entraînement .

5. Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs : Conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, j'autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

AUTORISATION A QUITTER SEUL(E) LE STADE *(pour les plus jeunes, nous recommandons qu'un adulte soit toujours présent au début et à la fin de l'entraînement)*

Cochez une des 3 cases

- N'autorise pas le club à laisser mon enfant partir seul(e)
- Autorise le club à laisser mon enfant partir seul(e) du stade
- Autorise le club à laisser partir mon enfant avec M/Mme

AUTORISATION DE TRANSPORT

Cochez une des 2 cases

- Autorise mon enfant à prendre part aux déplacements mis en place par le club pour les entraînements / sorties / compétitions / stages mis en place par le BSC Athlétisme tout au long de la saison 2018/2019
- N' Autorise pas mon enfant à prendre part aux déplacements mis en place par le club pour les entraînements / sorties / compétitions / stages mis en place par le BSC Athlétisme tout au long de la saison 2018/2019

Loi informatique et libertés : L'athlète est informé que les données à caractère personnel le concernant sont collectées et stockées par le club et la FFA. Les données sont stockées sur SIFFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que son droit de s'opposer au traitement/publication de ses données pour des motifs légitimes (il suffit d'envoyer un mail à cil@athle.fr. Par ailleurs ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

DATE

SIGNATURE du représentant
 légal

(précédé de la mention « lu et approuvé »)



Complexe Sportif Andromède
Chemin du Ferradou
31700 Blagnac
Tel : 05 61 71 60 03
E-mail: secretariat.bsca@gmail.com
Site : www.bsc-athle.com

BLAGNAC SPORTING CLUB ATHLÉTISME

CHARTRE DU LICENCIÉ

ADHEREZ A UN CLUB , C'EST S'INVESTIR !

Tout au long de l'année, je peux participer aux compétitions grâce aux juges et aux bénévoles présents. Même si c'est occasionnel, je peux donner de mon temps : une à deux fois dans l'année lors d'un événement club ou bien régulièrement en se formant comme juge, je n'hésite pas à manifester mon envie d'aider mon club (se renseigner auprès du secrétariat)

Je peux venir aider aux compétitions et événements du club (un calendrier des compétitions sera envoyé 2 fois par an).

Les dates à retenir sur les « gros événements » du club : **Le cross de Blagnac le dimanche 16 décembre 2018 - Les 21km de Blagnac le dimanche 3 mars 2019 - Le Trail des Caouecs le vendredi 14 juin 2019** (le meeting régional de Blagnac au mois de mai ou juin 2019)

QUELQUES INFOS PRATIQUES

- * Des permanences du secrétariat du club sont ouvertes à toutes et tous 3x/semaine.
- * Le BSC Athlétisme possède un site internet où vous trouverez toutes les informations utiles, documents pratiques, articles et photos.. Le club est également présent sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à envoyer photos et résultats pour étayer les articles
- * Le BSC Athlétisme possède une boutique du club. Vous y trouverez une gamme de vêtements et accessoires aux couleurs du club. Toutes les infos sont disponibles sur le site internet ou directement au secrétariat du club

En prenant une licence au BSC Athlétisme, **JE M'ENGAGE A :**

1. Respecter les statuts et règlements du BSC Athlétisme ainsi que ceux de la FFA et de la FIA
2. Respecter l'encadrement, les athlètes, les dirigeants tant à l'entraînement que lors des déplacements ou des compétitions.
3. A porter le bracelet qui me sera donné lors de mon adhésion au club et qui me permet d'accéder à la piste en tant que licencié du BSCA. Sans ce bracelet, les entraîneurs se verront dans l'obligation de me refuser l'entrée sur le stade Diagana. (Hormis au mois de septembre lors de la période d'essai)
4. Respecter les règles de vie : arriver et partir à l'heure aux entraînements, prévenir en cas d'absence aux entraînements, porter une tenue de sport adaptée.
5. M'entraîner dans le groupe correspondant à ma catégorie d'âge.
6. Porter les couleurs du club à chaque compétition
7. Participer aux interclubs si je suis retenue dans l'équipe (pour les cadets et +). Ils auront lieu les 5 et 19 mai 2019.
8. A participer aux compétitions organisées par le club : meeting régional de Blagnac , Cross de Blagnac, plateau EA/PO pour les plus jeunes, ..
9. A venir aider aux compétitions et événements du club régulièrement

Découper le bon ci dessous

Je soussigné(e), M. / Mme, déclare accepter la charte du licencié pour la saison 2018/2019

DATE

SIGNATURE *du représentant
légal*

(précédé de la mention « lu et
approuvé »)